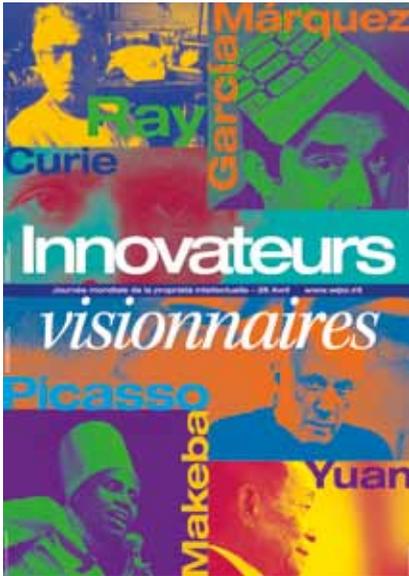


Les innovateurs visionnaires à l'affiche
de la Journée mondiale de la propriété
intellectuelle 2012

Les brevets et les marques de Steve Jobs: un art et une technologie qui ont changé le monde





Cette année, la Journée mondiale de la propriété intellectuelle est consacrée aux innovateurs visionnaires – des personnes qui, par leur ingéniosité, leur talent et leur perspicacité, influencent notre mode de vie. Cette exposition met en lumière l’un d’entre eux et montre le rôle essentiel que la propriété intellectuelle joue dans la culture de l’innovation et de la créativité instaurée par Steve Jobs au sein d’Apple.

Organisée conjointement avec l’Office des brevets et des marques des États-Unis d’Amérique (USPTO), l’exposition a été imaginée et conçue par *Invent Now, Inc.*, un organisme à but non lucratif qui s’attache à promouvoir l’invention et la créativité. *Invent Now* gère aussi le *National Inventors Hall of Fame and Museum* situé dans les locaux de l’USPTO à Alexandria, en Virginie.

La détermination de Steve Jobs à rendre les technologies sophistiquées à la fois ludiques et simples d’utilisation a transformé nos rapports avec le monde numérique:

“Le design n’est pas une simple considération esthétique.”

- > L’iPod a révolutionné notre façon d’écouter de la musique.
- > La boutique iTunes permet d’acheter et de télécharger de la musique de manière simple, rapide, abordable – et légale; 16 jours après son lancement en 2003, le site avait enregistré deux millions de téléchargements.
- > L’iPad, le produit électronique le plus rapidement vendu de l’histoire, a changé notre façon de naviguer sur le Web et de lire des livres, des journaux et des revues.
- > Plus de 25 milliards d’applications ont été téléchargées sur la plate-forme App Store d’Apple par plus de 315 millions d’utilisateurs d’iPhone, d’iPad et d’iPod Touch dans le monde.
- > Les logiciels Logic et Garage Band ont facilité la vie de musiciens en herbe désireux d’enregistrer et de produire leurs propres morceaux.

Steve Jobs était titulaire de 317 brevets d’utilité ou de dessin ou modèle aux États-Unis d’Amérique. L’exposition présente les certificats qui font de lui l’un des inventeurs ayant participé à la création de nombreux produits emblématiques d’Apple, comme des sacs à dos d’ordinateur, des appareils utilisant le système d’exploitation iOS, des solutions de conditionnement, des claviers, des souris, des adaptateurs, et même les escaliers en verre que l’on trouve dans de nombreuses boutiques Apple.

“Un artiste qui continue de prendre le risque d’échouer reste un artiste. Dylan et Picasso ont toujours pris ce risque. C’est ainsi que je conçois Apple.”

Fortune, novembre 1998

détenus, diffusés et négociés. Les créateurs titulaires de ces droits de propriété intellectuelle (dans le cadre de brevets, de marques, de dessins et modèles et du droit d’auteur) peuvent ainsi tirer parti du succès commercial que connaissent certaines de leurs oeuvres.

L’OMPI participe à ce processus en fournissant des services mondiaux de propriété intellectuelle qui simplifient les demandes de titres de propriété intellectuelle dans de nombreux pays. Parmi ces services, on peut citer les systèmes du PCT (brevets), de Madrid (marques) et de La Haye (dessins et modèles).

Le *système du PCT* est le plus utilisé des systèmes de l’OMPI. Une seule demande internationale de brevet déposée selon le PCT produit les mêmes effets juridiques qu’une demande nationale dans chaque pays lié par le traité (144 pays actuellement). Les déposants reçoivent des informations utiles sur la brevetabilité éventuelle de leurs inventions et disposent de plus de temps pour choisir les pays liés par le PCT dans lesquels ils souhaitent continuer de solliciter une protection par brevet. Le système du PCT permet de renforcer et de rationaliser les procédures de délivrance de brevets car il offre la possibilité de différer le paiement de frais d’un montant non négligeable et il fournit aux déposants et aux offices de

brevets des éléments solides aux fins de la prise de décisions importantes. En 2011, le nombre record de 181 900 demandes internationales déposées selon le PCT a été atteint.

Le *système de Madrid* donne aux propriétaires de marques la possibilité de faire protéger leurs marques dans tout ou partie des 85 parties contractantes, grâce à l’enregistrement de la marque par l’intermédiaire de l’OMPI au moyen d’une seule demande, en une seule langue et moyennant le paiement d’une seule série de taxes et le respect d’une seule série de délais. En 2011, le nombre record de 42 270 dépôts de demandes internationales d’enregistrement de marques a été atteint. Des possibilités identiques existent pour les dessins et modèles industriels dans le cadre du *système de La Haye*, lequel compte actuellement 60 parties contractantes. Ces deux systèmes proposent un accès rentable et rapide à la protection par une marque ou par un dessin ou modèle industriel dans de nombreux pays, offrant aux déposants un enregistrement international unique mais modulable, qui peut être géré de manière centralisée.

Les données relatives aux systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye sont accessibles en ligne et consultables par tous gratuitement via WIPO GOLD à l’adresse www.wipo.int/wipogold/fr/.